

N° 359
Juillet
Août
2010

infos

communales

Baelen - Membach



Dossier:

Les plaines de vacances de Baelen

Groupe action déchets

- Autopsie d'une poubelle

Travaux

- Chemin de Hoevel
- La nouvelle école

Histoire

- Le chemin de fer vicinal Dolhain-Membach

En bref

- Kermesse et Tir St. Paul 2010
- Départs et arrivées
dans votre administration
- Des chambres d'hôtes à Baelen



En août:
le jogging de Baelen



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique: 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, le week-end **du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**. Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbouurg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

GARSOU Jean-Michel	087.74.22.47
Rue de la Station 9 MEMBACH	
STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADIJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCION Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoit	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Cet éditorial a été rédigé le 20 juin, soit quelques semaines avant la parution du journal. Vous comprendrez dès lors la raison des quelques « inconnues » qui émailleront mon texte.

Juin, le mois des kermesses locales

Le premier week-end de juin a eu lieu la kermesse de Baelen, sous le règne du roi du tir St-Paul Pierrot Hombleu, à qui je réitère mes sincères félicitations, ainsi qu'aux membres de la société pour leur dévouement. Quelle belle ambiance pour ces retrouvailles annuelles. Le dernier week-end se déroule la kermesse de Membach et je présente mes félicitations au nouveau roi ou à la nouvelle reine du tir St-Jean et mes remerciements aux dévoués organisateurs membachois.

Récemment un quotidien régional titrait, au lendemain du conseil communal de juin dernier, « Baelen commune à facilités ? »

Cet article faisait suite à une interpellation du groupe minoritaire qui souhaitait que le journal communal soit traduit en allemand.

Pour rappel, notre commune est limitrophe de la communauté germanophone et a, dans ce contexte « géo-institutionnel », une seule obligation légale : accentuer l'apprentissage d'une seconde langue (l'allemand en ce qui nous concerne). Obligation à laquelle elle répond pleinement dans la mesure où le nombre d'heures de cours d'allemand enseignées est supérieur aux prescrits légaux et que la commune prend en charge, sur fonds propres, la rémunération d'une enseignante qualifiée pour cette charge.

Dans un souci de convivialité et de respect pour les habitants germanophones de notre commune, mes prédécesseurs et moi-même avons toujours œuvré à ce que les personnes dont la langue maternelle est l'allemand et qui résident à Baelen-Membach soient accueillies dans les meilleures conditions par le personnel de l'administration communale.

Pour le bulletin communal, en ma qualité d'éditeur responsable, je ne peux que confirmer la position de l'échevin chargé de l'information qui préconise que les personnes qui souhaitent la publication d'un article en allemand en fassent la démarche.

Grands travaux à Baelen

J'espère être en mesure de vous annoncer dans le prochain bulletin communal la date de l'inauguration de notre nouvelle maison communale... car les travaux semblent en voie d'achèvement. Je remercie encore le personnel communal de travailler au mieux dans des conditions très difficiles et depuis si longtemps.

La nouvelle école de Baelen se pare de ses plus beaux atours afin d'accueillir au mieux les petits écoliers dès que la phase de rénovation des bâtiments actuels sera mise en route, probablement à l'automne prochain...

On profitera également de la période des vacances pour entreprendre des travaux d'aménagement et de restauration à l'école de Membach afin que les petits soient accueillis dans de meilleures conditions dès la prochaine rentrée.

Vive les vacances

Les activités que propose notre commune aux enfants durant la période des vacances scolaires rencontrent un succès grandissant d'année en année. Bon amusement aux nombreux inscrits pour cette cuvée 2010.

Chers Membachois et Baelenois, je vous souhaite à tous de passer une très belle période de congé, riche en visites, travaux divers et moments de repos bien mérités !

Rendez-vous à la rentrée prochaine.

Votre Bourgmestre,
Maurice Fyon



Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition : septembre/octobre 2010 distribué vers le 6 septembre 2010

Date limite de remise des documents : 15 août 2010

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe.**



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h
Mardi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi 8h30 - 12h
Jeudi 8h30 - 12h et 14h - 16h
Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 9h - 12h (permanence)
(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.



ATTENTION !

Pour cause de personnel réduit pendant les vacances, les bureaux de l'Administration communale seront **fermés tous les après-midi du 1^{er} juillet au 31 août**.

En outre, **en juillet**, il n'y aura pas de permanence **le samedi pour les cartes d'identité électroniques belges**.

ETAT-CIVIL

Naissances

Sudenaz ZARARSIZ, Runschen, 24A (21/04)
Théa VANDERHALLEN, rue Longue, 8/5 (18/04)
Berat ACAR, Boveroth, 35/7 (29/04)
Camille POURBAIX, rte d'Eupen, 26 (08/05)
Emma EGGEN, Forges, 12/3/2 (17/05)
Amélie DERICUM, ch. des Passeurs, 14A (23/05)
Romain HAUSOUL, r. du Moulin, 6/B1 (21/05)
Lily DELINCÉ, Boveroth, 42 (27/05)
Lucie CHARBON, rte d'Eupen, 149 (08/06)
Maëlia SCHYNS, Heggen, 55/B (10/06)

Mariage

Benjamin NIX et Virginie FLAS,
ch. de Hoevel, 1b (08/05)
Clemens SCHOLZEN et Eva MÜTHRATH,
Roereken, 10 (08/05)
Christoph BRAUN et Séverine PAROTTE,
r. de l'Invasion, 22 (22/05)
Joseph CRUTZEN et Simone DINON,
Forges, 12/1/2 (22/05)
Yves DOBBELSTEINNE et Muriel WERTZ,
rue Longue, 2/2 (12/06)

Décès

Anna SCHRÖDER, Vve de Heinrich DREYER,
rte de Dolhain, 35 (14/05)
Veronika MÜLLENDER, Vve de Gottfried DALLMANN,
r. Pensionnat, 7 (16/05)
Pierre COOLS, Vf de Anna LITT,
r. Pensionnat, 7 (18/05)
Johanna HULSMAN, épse de Louis BÜTZ,
r. Pensionnat, 7 (20/05)
Emma PONDANT, Vve de Joseph BECKERS,
r. Pensionnat, 7 (19/05)

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h, sauf en juillet).

PARUTIONS 2010 DU BULLETIN COMMUNAL: planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
sept/oct 2010	15-août-10	lundi 6 septembre
nov/déc 2010	15-oct-10	lundi 8 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

Documents de voyage: pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés; soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères: <http://www.diplomatie.be>: rubrique «En voyage» / «Documents de voyage».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue**. Ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID.

En procédure normale, le coût s'élève à 3 €.

Au moment de la demande, l'enfant doit être présent et accompagné de l'un de ses parents. Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

PROCEDURE D'URGENCE:

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont **le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon les cas!**

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable: veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante: <http://www.ibz.rn.fgov.be>: rubrique «Kids-ID» / «Accès à l'étranger».

REMERCIEMENTS

Un tout grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de mon exposition de peinture lors de la kermesse à Baelen, pour leur aide et leur gentillesse. Merci aussi aux nombreux visiteurs qui ont admiré mes oeuvres et m'ont vivement encouragée.

Ce fut pour moi un moment exceptionnel et inoubliable.

Marie-Claire Dreuw-Kuckart (Peinture au sable et à l'huile)

A vous qui avez apporté vos condoléances, qui l'avez conduite à sa dernière demeure, qui l'avez fleurie, à vous qui avez partagé notre peine, MERCI. Votre sympathie nous a aidés à traverser notre douloureuse épreuve lors du décès de Madame Emma BECKERS-PONDANT.

Ses enfants, beaux-enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants



Les Amis de la Chapelle Saints Anne et Joachim de Runschen remercient cordialement Mr Beckert, horticulteur à Pingeren-Baelen, pour le prêt des montages floraux à l'occasion de la procession du 6 juin 2010.

Die Freunde der St. Anna und Joachim Kapelle von Runschen bedanken sich herzlich bei Hr. Berkert, Gärtner in Pingeren, anlässlich der Procession, uns Blumen geliehen zu haben.

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à « bulletin-communal@baelen.be » un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

■ Kermesse de Baelen

Durant la kermesse de Baelen 2010, beaucoup d'activités se sont succédé.

Le LAC débutait dès le vendredi soir par une exposition de peinture d'une artiste locale: Marie-Claire Dreuw-Kukart, habitant route d'Eupen. La grande foule était présente pour rendre hommage à celle qui exposait ses œuvres pour la première fois.

Avant l'inauguration officielle par les membres du Collège Communal et les conseillers communaux du conseil des enfants, le LAC rééditait son concours de dessin dans le jardin du presbytère. Répartis en 3 catégories, les enfants ont illustré le thème de la kermesse avec application. Le concours était suivi d'un spectacle de magie qui a ravi petits et grands.



La remise des récompenses du concours de dessins.

L'ancien local « L'accueil » accueillait aussi une exposition de documents relatant 20 ans de « Solidarité Village ».

Pour être complet, il faut souligner la traditionnelle course cycliste du dimanche et la soirée dansante du samedi organisée par la St Paul, sans oublier bien sûr les festivités de tir du mardi.



Les carrousels pour la plus grande joie des enfants.

■ Tir St Paul

Mardi 8 juin 2010, pour la journée du tir de la St Paul, plus de 60 tireurs en tenues s'étaient donné rendez-vous pour le traditionnel tir à l'oiseau.

A ce petit jeu, le tireur le plus habile fut Pierrot Hombleu de Runschen, Après 30 ans de société et pour sa plus grande joie, ce dernier a été intronisé roi de la société pour une année.



Pierrot Hombleu reçoit des membres du comité le collier du roi de la St Paul 2010.

■ Stage de conduite: il reste quelques places !

Il reste encore quelques places pour le stage de conduite défensive proposé par la commune de Baelen, le 11 septembre 2010 après-midi, à l'école Peugeot de Maîtrise automobile de Malmedy, sur l'une des pistes d'entraînement de l'Ecole de pilotage à Spa-Francorchamps.

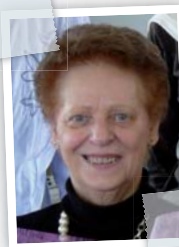
Cette formation a pour objectif de vous aider à mieux comprendre les difficultés de la conduite et à découvrir des techniques simples pour mieux gérer les situations dangereuses au volant. La commune intervenant dans le prix de la formation à raison de 25€ par participant, cette demi-journée de stage encadrée par des professionnels vous revient à 55€.

La formation est accessible aux jeunes de 18 à 23 ans résidant sur le territoire de Baelen à la date de 1^{er} janvier 2010 et détenteurs d'un permis B, ainsi qu'à tout résident de Baelen ayant obtenu le permis B en 2009 ou 2010.

Inscription jusqu'au 30 juillet en envoyant ses coordonnées par e-mail à André Pirnay (andre.pirnay@acbm.be), et en effectuant le paiement sur le compte 091-0004119-74, avec en communication la mention « conduite défensive + nom du participant ». Attention, le nombre de places est limité !

■ Départ à la retraite

Après 33 ans de services offerts avec dévouement à sa population, Mme. Edith Köttingen-Cominoli vient de prendre sa pension. Nous la remercions vivement de la serviabilité, du travail pris à cœur et de la conscience professionnelle dont elle a fait preuve tout au long de ces nombreuses années de présence au sein de l'équipe communale.



Edith Köttingen-Cominoli

■ Arrivée

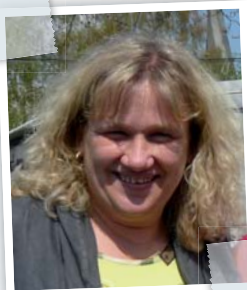
Depuis le 17 mai, Anne Bovy est entrée en fonction en tant qu'employée administrative. Agée de 40 ans, Anne a été engagée suite aux examens de recrutement de décembre dernier. Elle a travaillé durant 15 ans comme assistante sociale avant de choisir de se réorienter en suivant une formation en secrétariat. A Baelen, elle travaillera principalement au service du personnel et apportera un support administratif à la directrice de l'école. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.



Anne Bovy

■ Changement de receveur communal

Le 1er mai, la commune de Baelen a changé de receveur communal. Françoise Baré, qui a occupé le poste de receveuse communale à Baelen durant 11 ans, partageait son temps entre Baelen, Olne et Aubel. Elle a quitté Baelen pour remplacer le receveur de la commune de Villers-le-Bouillet. Nous lui disons merci, à la fois pour sa joie de vivre et pour toutes ces années consacrées au bon fonctionnement de notre commune, et lui souhaitons une bonne continuation.



Françoise Baré

Elle a été remplacée par Roland Ohn, qui était en poste à La Calamine. Roland Ohn n'est pas un inconnu, puisqu'il a déjà occupé le poste de receveur communal à Baelen d'avril 1993 à juin 1999. Jusqu'à mi-septembre, il partagera lui aussi son temps entre plusieurs communes. Il sera présent à Baelen les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h. Nous lui souhaitons un bon retour parmi nous.



Roland Ohn

■ Sacs-poubelle gratuits

Beaucoup d'entre vous ne sont pas venus chercher leur rouleau de sacs-poubelle gratuits. Pour rappel, le paiement de la taxe sur les déchets ménagers donne droit à un rouleau de sacs par ménage. Une nouvelle distribution sera organisée les 3 derniers samedis de septembre (le 11, le 18 et le 25), de 9h à 12h à la Cantellerie. Au-delà de ces 3 dates, les sacs ne seront plus distribués, il sera inutile de se présenter à l'administration communale. Pour venir retirer vos sacs, n'oubliez pas de vous munir de votre avertissement-extrait de rôle original. La preuve de paiement n'est pas nécessaire. Vous n'êtes pas tenu de vous présenter vous-même, mais la personne qui viendra pour vous devra se munir de votre avertissement-extrait de rôle. Parlez-en à votre voisin, il n'est peut-être pas au courant !

■ Des chambres d'hôtes à Baelen

La commune de Baelen peut maintenant compter sur les chambres d'hôtes de « La Vie est Belle », classées 3 épis par la Région Wallonne. Selin et Mathieu Gillet accueillent régulièrement des touristes, venus de tous les horizons, pour découvrir notre belle région.

Cette ancienne maison, située en plein cœur du village, à l'ombre du clocher, a été entièrement rénovée dernièrement et les aménagements pour les 2 chambres d'hôtes ont été réalisés avec goût.

Les 2 chambres se trouvent au rez-de-chaussée et disposent chacune d'une salle de bains privée et d'un petit salon commun.

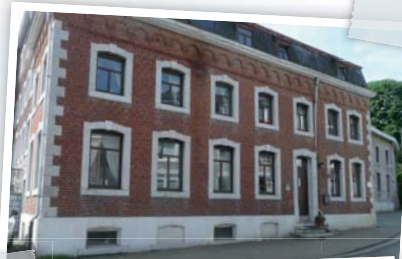
Le petit déjeuner, servi dans la jolie salle à manger des hôtes, est copieux et l'accent est mis sur les produits du terroir.

Des packs « Bien-être » sont également proposés grâce au partenariat avec l'institut « L'Instant Détente » d'Audrey Ciarniello-Scheen à Baelen.

Pour deux personnes, le prix est de 55€ par nuit, petit déjeuner compris. A partir de la troisième nuit, une réduction de 10% est offerte !

Selin et Mathieu Gillet-Demir
Rue Longue 1, 4837 Baelen,
Tél. : 087/75.46.37

0472/28.10.20,
contact@vieestbelle.be
Visitez leur site Internet :
www.viestbelle.be



La maison de Selin et Mathieu Gillet-Demir

1) DEPOT DES SACS POUBELLES POUR LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE

Veuillez déposer vos sacs poubelles **la veille après 18h ou le jour même avant 6h** de même que les sacs PMC et papiers/journaux, aux jours prévus pour leur collecte.

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

2) ATTENTION

Les **papiers-cartons et les PMC (sacs bleus)** sont désormais collectés **LE MÊME JOUR**, toutes les deux semaines, à savoir le lundi, les semaines paires (1 lundi sur 2).

TONTE DES PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses est **INTERDIT durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.**

(article 132.6 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal)



Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

Changement d'horaire:

lundi - jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h30

Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17

Claudine.Bebonne@publink.be

Si vous cherchez du travail...

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6, pendant les heures d'ouverture: lundi, mardi et jeudi: de 8h à 12h et de 13h à 16h30, ainsi que le vendredi pendant la permanence de la Maison de l'emploi, de 9 à 12h.

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur...). Elles sont mises à jour quotidiennement.

Enquête publique sur le projet de convention environnementale relative à l'exécution de l'obligation de reprise en matière de médicaments périmés ou non utilisés

A la demande du Service Public de Wallonie, l'Administration communale porte à la connaissance de la population -conformément aux articles D.29-7 à D.29-19 et à l'article R.41-6 du Livre 1^{er} du Code du droit de l'environnement, tel que modifié - que **le projet de convention environnementale relative à l'exécution de l'obligation de reprise des médicaments périmés ou non-utilisés** -dont l'auteur est le Gouvernement wallon- est soumis à enquête publique.
La durée de cette enquête est de 45 jours.

L'enquête publique est organisée: du lundi 15 juin au lundi 30 août 2010 (suspension de l'enquête publique entre le 16/07/2010 et le 15/08/2010).

Date d'affichage de l'avis d'enquête: 09/06/2010

Date d'ouverture de l'enquête: 15/06/2010

Clôture de l'enquête: lieu: Service Urbanisme - rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN

Date: 30/08/2010

Heure: 11h00

Les observations écrites peuvent être adressées à: l'Administration communale de BAELEN
Service Urbanisme
rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN.

Le projet de convention environnementale peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30) au Service Urbanisme rue de la Régence 1 à 4837 BAELEN.

Le projet de convention environnementale peut également être consulté sur le portail de la Région wallonne:
http://environnement.wallonie.be/legis/conventionenv/conv_rep_medicaments.pdf

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture d'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut également obtenir des explications relatives au projet de convention environnementale auprès du Service Public de Wallonie - DG03 - Département du Sol et des Déchets - Direction des Infrastructures de Gestion des Déchets, Avenue Prince de Liège 15 à 5100 JAMBES (Monsieur Simon FOUARGE - Tél.: 081/33.63.21 - email: simon.fouarge@spw.wallonie.be).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet faisant l'objet de la présente enquête publique est le Gouvernement wallon.
A BAELEN, le 9 juin 2010.

La Secrétaire communale,
C. PLOUMHANS

Le Bourgmestre,
M. FYON

OBJETS TROUVES

Renseignements: Administration communale (087/76.01.10)

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Mardi	8h30 - 12h fermé
Mercredi	8h30 - 12h et 13h30 - 16h
Jeudi	8h30 - 12h fermé
Vendredi	8h30 - 12h fermé

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h à 12h dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél.: **087/69.32.00**
Fax: **087/69.32.09**



Le parc d'activités économiques Eupen - Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI + (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

SPI+

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE

Tél. : 04/230.11.11

Fax : 04/230.11.20

www.spi.be

Les plaines de vacances

Avec l'été, voici le retour des plaines de vacances. C'est la deuxième fois que des plaines d'été sont organisées dans notre commune, avec un succès croissant : sur les 6 semaines, près de 150 enfants participeront aux activités organisées par un groupe d'animateurs dynamiques, parmi lesquels de nombreux jeunes du village.

L'origine des plaines

Le lancement par la commune de plaines de vacances découle d'un constat : pour de nombreux parents, les vacances sont plus courtes que celles des enfants. Dès lors, il faut trouver des alternatives pour garder les enfants quand leurs parents travaillent, un endroit où ils pourront s'amuser en toute sécurité et profiter de ces deux mois sans école. Par ailleurs, de nombreux enfants ont du mal à s'occuper pendant les vacances, et ont besoin de retrouver leurs copains et de découvrir de nouvelles activités.

Après une collaboration avec la commune de Limbourg, et une première expérience couronnée de succès l'année dernière, la commune de Baelen a continué sur sa lancée avec la mise sur pied de plaines pendant les vacances de Toussaint, du carnaval et de Pâques. Ainsi, 40 enfants ont participé aux plaines de Toussaint et du carnaval, et près de 80 à celles de Pâques. Le nombre sans cesse croissant d'enfants inscrits et leur enthousiasme nous porte à croire que cette initiative répond à un réel besoin des parents, tout en offrant aux enfants un accueil de qualité et des vacances riches et épanouissantes.

Un encadrement contrôlé par l'ONE

Les plaines organisées par la commune de Baelen sont contrôlées et subsidiées par l'ONE et répondent à des normes très strictes d'encadrement. L'agrément de l'ONE est une reconnaissance de qualité et garantit un engagement du pouvoir organisateur d'encadrer les enfants avec du personnel qualifié et en nombre suffisant. Les enfants sont répartis en différents groupes en fonction de leur âge, et profitent à leur rythme des infrastructures du village et de la nature environnante.

L'essentiel des activités se déroule dans le village, dans des locaux que les enfants connaissent bien, ce qui est plus facile pour les petits qui sont rassurés par cet environnement familial. Il n'est plus nécessaire d'ajouter un trajet vers d'autres communes à un programme parfois déjà bien chargé le matin.

Les enfants sont pris en charge par des animateurs compétents et motivés, supervisés par un coordinateur expérimenté, et tout est mis en œuvre pour qu'ils passent des vacances inoubliables, et leur permettre de se ressourcer avant le retour à l'école.



Activités sportives, artistiques, rêveries et découvertes ponctuent les plaines, au rythme des enfants en vacances...

Une journée de plaine

A Baelen, les enfants sont accueillis le matin dès 7h30. Pour garantir à chacun un accueil de qualité, à ce moment on privilégie les activités calmes : lecture, dessin, jeux de société. C'est l'occasion aussi d'un contact entre les animateurs et les parents, qui aiment savoir comment se passent les journées de leurs enfants.

Les animations débutent à 9h. Chacun retrouve son groupe, et les activités de la journée sont présentées. Au programme de cet été : du sport (football, volley, séances de découverte de Kin-ball, de karate, etc.), des balades dans la nature, une visite de la caserne des pompiers, une animation organisée par Intradel autour du tri des déchets, des chasses au trésor, de grands jeux, la mise au point d'un petit spectacle, mais aussi des activités plus calmes comme le bricolage, la peinture, le dessin ou la cuisine.

Si le temps le permet, les activités extérieures seront privilégiées, mais tout est prévu pour passer aussi de bons moments à l'intérieur. Les animations se terminent à 16h, et une garderie est assurée jusqu'à 17h30.



Un projet pédagogique

Les plaines de vacances poursuivent plusieurs objectifs :

- le développement physique de l'enfant, selon ses capacités, par la pratique du sport, de jeux ou d'activités de plein air ;
- la créativité de l'enfant, son accès et son initiation à la culture par des activités variées d'animation, d'expression, de création et de communication ;
- son épanouissement et son intégration, l'apprentissage du vivre ensemble.

Les plaines doivent permettre aux participants de bénéficier d'un temps de vacances convivial et de profiter de leur environnement, en découvrant ou redécouvrant tout ce qu'il a à leur offrir. C'est aussi l'occasion de s'enrichir au travers de la vie de groupe, de développer des valeurs sociales importantes et d'apprendre à respecter des règles de vie communes. C'est enfin la possibilité de partager des temps de vie différents des moments scolaires, d'apprendre à se connaître dans d'autres circonstances

En choisissant de privilégier l'engagement d'animateurs originaires de Baelen et Membach, la commune permet également à plusieurs jeunes de trouver un job d'été à la fois enrichissant et proche de leur domicile. Les rencontres entre ces jeunes et les enfants sont également autant d'occasions de tisser des liens entre eux, de créer cette communauté qui rend la vie au village si agréable...

Encore quelques places

En raison du succès des plaines de vacances, nous ne pouvons plus proposer qu'un nombre très limité de places pour les retardataires :

- pour les petits (moins de 6 ans) : du 19 au 23 juillet
- pour les grands (de 6 à 12 ans) : du 19 au 23 juillet et du 23 au 27 août

Les tarifs sont de 25€ par semaine pour le premier enfant, 20€ pour le deuxième et 15€ pour le troisième enfant d'une même famille. Pour la semaine du 19 au 23 juillet, qui ne compte que 4 jours, le 21 juillet étant férié, les tarifs sont de 20€ pour le premier enfant, 15€ pour le deuxième et 12€ pour le troisième.

Le paiement de cette inscription donne droit à une attestation fiscale en matière de frais de garde d'enfants de moins de 12 ans. Certaines mutualités interviennent également en remboursant une partie des frais d'inscription.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Anne-Christine Roemers à l'administration communale de Baelen, tous les jours sauf le mercredi après-midi, par téléphone au 087/76.01.10 ou par e-mail à ac.roemers@publilink.be.





État d'avancement des travaux

Les chantiers en cours sont nombreux sur le territoire de la commune, et toujours trop longs pour ceux qui en subissent les inconvénients au quotidien. Nous vous proposons dans cette rubrique un état d'avancement des chantiers du chemin de Hoevel et de la nouvelle école de Baelen.

Chemin de Hoevel

A proximité d'une zone de captage d'eau de distribution protégée, la pose d'égouttage était devenue un impératif public dans le chemin de Hoevel, la rue du terrain de football pour ceux qui ne situent pas bien. Les travaux sont achevés pour ce qui concerne le placement des égouts. Le revêtement définitif en tarmac a été posé sur la moitié de la rue la plus éloignée de la route nationale. Les habitants de cette partie du chemin de Hoevel profitent à nouveau de la quiétude des lieux.

Il reste à réaliser une jonction à l'égout permettant de raccorder les habitants de la rue Ma Campagne et solutionner durablement leur égouttage et les problèmes d'écoulements d'eaux pluviales de ce lotissement en cul de sac. Les travaux vont pouvoir débuter et se dérouler durant l'été. Avec cette étape, la seconde partie du chemin de Hoevel pourra recevoir son asphalté définitif, permettant à ce dossier d'être classé dans les travaux réalisés.



La partie finalisée du chantier vu de l'angle du terrain B du RFC Baelen.



Nouvelle école

Les travaux vont bon train dans la nouvelle école, cachée derrière le Foyer Culturel. Actuellement, les sous-traitants posent les chapes avant de placer les revêtements de sol définitifs. En parallèle, les électriciens, carreleurs et spécialistes en ventilation s'activent également dans les bâtiments. Au niveau des parements extérieurs, la pose du revêtement définitif en crépi sur une isolation thermique ne devrait pas tarder en fonction de la clémence de la météo. Les derniers éléments du toit viennent d'être livrés et seront bientôt mis en place en emprisonnant une couche d'isolation importante. Dans les mois qui viennent, la nouvelle école devrait donc dévoiler son apparence extérieure définitive. A noter également, les combles de la nouvelle école sont aménagés en classes afin de pouvoir accueillir toute la population scolaire dans le nouveau bâtiment durant la rénovation de l'ancienne école.

Au niveau du planning, les premiers déménagements de classes sont programmés pour les vacances de Toussaint et la seconde phase de déménagement pour les vacances de fin d'année.



Cet espace sera dévolu à une zone de psychomotricité des petits.



On distingue bien l'architecture de l'intérieur avec, dans la partie supérieure à gauche, un espace aménagé en classe pour accueillir dans de bonnes conditions tous les enfants durant les travaux de rénovation de l'ancien bâtiment.



Vus de la maison communale, les 3 toits de la nouvelle école attendent la pose de l'isolation et du revêtement définitif.



Ecole Communale de Baelen et Membach

Choisir l'école de votre village...

...c'est, pour votre enfant, choisir de le voir grandir, entouré:

- d'une **équipe éducative** dynamique, accueillante, professionnelle et responsable, prête à le soutenir et à l'encourager,
- de **titulaires de classe** motivés et attentifs à l'épanouissement personnel de chacun de leurs élèves,

...c'est, pour votre enfant, choisir l'école du bout de la rue, celle de son milieu de vie, avec ses voisins et amis, où règne un climat de confiance et de convivialité dès le premier jour,

...c'est, pour votre enfant, choisir un enseignement exigeant basé sur le sens des apprentissages et sur la pédagogie participative et constructiviste dès l'école maternelle,...

...et c'est aussi...

- **l'apprentissage précoce de l'allemand** en ateliers vivants dès la 1^{ère} maternelle et à l'école primaire à raison de 2 périodes au degré inférieur, 3 périodes au degré moyen et 5 périodes au degré supérieur,
- **l'intérêt constant pour le développement corporel et sportif** de chacun des élèves: organisation de cours d'éducation physique (2 périodes en primaire) et de cours de natation (16 séances + obtention de brevets); des activités de psychomotricité sont également organisées en maternelle,
- la participation à plusieurs **activités sportives** (tournois, course d'orientation, cross d'endurance,...),
- un projet alimentaire durable et participatif basé sur la **sensibilisation à l'alimentation équilibrée** (appropriation de la pyramide alimentaire) et sur **l'apprentissage d'habitudes alimentaires saines**. Ce projet inclut aussi bien les élèves (dès la maternelle) que l'équipe des enseignants, du personnel de cuisine, des garderies ainsi que les parents,
- le passage de **l'Apper** (cours de **sécurité routière**) et la participation d'une équipe active de **l'IBSR** (mise en situation grâce au traçage d'une piste mobile de circulation et exercice de circulation en milieu réel pour cycliste),
- l'utilisation d'un **espace informatique au sein de la classe**,

- le passage hebdomadaire de toutes les classes à la **bibliothèque communale**,
- **le développement de la curiosité intellectuelle** (organisation de classes « vertes » dans les 2 implantations, visites d'expositions, sorties culturelles...),
- **le choix d'options philosophiques**: morale laïque, religion catholique, protestante, islamique, israélienne...,
- la participation et le soutien au **Conseil communal des enfants**,
- la sensibilisation aux problèmes de **l'environnement** et ce, à travers des projets citoyens (participation au projet compost, chasse au gaspi, tri des déchets...),
- la collaboration avec des partenaires: le centre **P.M.S.** de Verviers, l' **I.M.S.** de Welkenraedt, le **CPAS** de Baelen et le soutien de logopèdes en dehors des périodes d'apprentissages,
- un lien avec le **secondaire**.

Des services

- des garderies: le matin dès 7h30 le soir jusqu'à **18h**
- une « aide aux devoirs » de 16h à 16h30,
- un transport scolaire (gratuit jusqu'à 6 ans),
- des repas chauds et équilibrés préparés dans nos écoles (le potage est offert gratuitement aux élèves dinant à l'école),
- une gourde offerte aux nouveaux inscrits afin de limiter les déchets,
- un « espace repos » aménagé pour les petits,
- l'accompagnement et la collaboration de puéricultrices,
- la gratuité des cours de natation en 1^{ère} année (un bonnet de bain est offert à chaque enfant dès la 1^{ère} primaire).

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez vous adresser à la direction de l'école: Madame J.Giet-Davenne.

Ecole communale fondamentale

de **BAELEN**

rue de la Régence, 1

de **MEMBACH**

Place Th. Palm, 15

rue Albert 1er, 23 (maternelles)

087/76.28.32 avec déviateur vers le GSM de la direction

Inscriptions: dès le 25 août 2010 de 10h à 12h

ou sur rendez-vous à l'école de Baelen.

Rentrée scolaire: le mercredi 1^{er} septembre 2010 à 8h30.

L'école maternelle, c'est fantastique!

... Aller à l'école maternelle, c'est découvrir une malle aux trésors multiples... et l'ouvrir!

S'inscrire à l'école maternelle de Baelen ou de Membach, c'est confier votre « trésor » à l'école du village où il pourra s'épanouir en confiance, en douceur, selon ses besoins!
« j'ai envie d'essayer... »,

...où il pourra grandir dans sa tête, dans son corps et dans son cœur!
« Avec ma Madame, j'apprends à apprendre la vie qui m'entoure, je m'éveille à la lecture, à la communication, j'exprime mes désirs, je découvre les autres... »

Chaque jour, chaque heure passés à l'école maternelle sont précieux comme un trésor car ils rendent votre enfant plus riche et plus sûr de lui!

Direction : J.Davenne – 087/76.28.32



Check-List départ en vacances

N'abandonnez pas votre maison!



**Vous partez en laissant votre habitation inoccupée ?
Pour éviter les risques de vol, suivez nos conseils...**

Soyez discret...

- ✓ N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte.
- ✓ Annulez les livraisons à domicile: pain, lait, etc.
- ✓ Ne mentionnez pas de période d'absence sur votre répondeur téléphonique et transférez les appels téléphoniques vers votre gsm ou un autre appareil.
- ✓ Branchez des lampes sur minuterie aléatoire.
- ✓ Entretenez la végétation et la pelouse visibles de la rue.
- ✓ Prévenez vos voisins de confiance de vos absences.
- ✓ Demandez-leur de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets.
- ✓ N'attirez pas l'attention lors de votre départ.
- ✓ N'apposez pas vos coordonnées sur les bagages, mais plutôt à l'intérieur.

Protégez vos biens...

- ✓ Contrôlez la protection des accès: portes, fenêtres, soupiraux, coupoles et fenêtres de toit.
- ✓ Rentrez les échelles et les outils de jardin.
- ✓ Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables: gsm, matériel vidéo, informatique, etc.
- ✓ Placez vos valeurs (argent, bijoux) dans un coffre ou à la banque.
- ✓ Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur. (formulaire disponible sur www.besafe.be)

Les clés et l'alarme...

- ✓ Fermez (à clé) les fenêtres et portes de votre maison, garage et abri de jardin.
- ✓ Fermez les grilles ou les barrières avec un cadenas.
- ✓ Ne laissez pas de clé sur les serrures.
- ✓ Rangez les clés hors de vue.
- ✓ Remettez les clés de maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les.
- ✓ N'indiquez pas vos coordonnées sur votre porte-clés.
- ✓ Verrouillez les voitures non utilisées.
- ✓ Cadenassez les deux-roues à un objet fixe: vélo, moto, etc.
- ✓ Activez votre système d'alarme.
- ✓ Rappelez aux personnes de contact la procédure en cas d'alarme.
- ✓ Avertissez votre centrale d'alarme de votre départ.

Services gratuits de votre zone de police...

✓ Technoprévention



Pour sécuriser votre habitation, votre cadre de vie, votre zone de police met à votre disposition, gratuitement, des conseillers en technoprévention. La technoprévention vous offre un éventail de solutions visant à réduire considérablement les risques de cambriolages. Pour vous aider à opérer un choix parmi toutes les possibilités, faites appel à l'un de nos conseillers en technoprévention. Sur simple demande, il se rend gratuitement chez vous que vous soyez particulier ou indépendant, procède

avec vous à la visite de l'habitation ou du lieu de travail, détecte les points faibles et vous propose des mesures simples et efficaces. Contactez dès à présent l'antenne de Welkenraedt ou le poste de police de Baelen.

✓ Police veille

Si votre maison est inoccupée pendant un certain temps, nous vous proposons le passage de nos services afin d'y exercer une surveillance. En fonction de la disponibilité de nos services, des patrouilles passeront et effectueront une visite extérieure de votre habitation. Ces passages se feront tant de jour que de nuit. !

N'oubliez pas que la meilleure surveillance est celle qui peut être effectuée par vos voisins car celle-ci se fait quasi 24h/24. !

Comment faire la demande ? Téléchargez le formulaire de demande de surveillance sur notre site web : www.police-paysdeherve.be/policeveille.pdf ou contactez l'antenne de Welkenraedt ou le poste de police de Baelen.

Pour des questions de sécurité, ce formulaire doit être exclusivement remis en mains propres à un policier dans l'antenne ou le poste de police de votre commune.

Contacts...

Antenne de Welkenraedt

Place de la Gare, 9 à 4840 WELKENRAEDT

Tél. : 087/39.48.30 - Fax : 087/39.48.59

Email : zp5288-welkenraedt@skynet.be

Site web : www.police-paysdeherve.be

Ouverture des bureaux de l'Antenne de Welkenraedt :

Du lundi au jeudi de 08h à 17h. Le vendredi de 08h à 19h.

Poste de police de Baelen

Rue de Dolhain, 4 à 4837 BAELEN

Tél. : 087/76.66.71 - Fax : 087/76.66.72

Ouverture des bureaux du Poste de Police de Baelen :

Lundi, Mardi, Jeudi de 09h30 à 11h30. Mercredi de 15h à 17h.

Vendredi de 15h à 17h. Samedi de 09h30 à 10h30.

Une permanence zonale est également assurée à l'Antenne de HERVE, de 07h à 19h (en semaine) et de 08h à 15h (samedi et jours fériés)

Urgence 24/24 : 101

Bibliothèque

BAELEN : la Bibliothèque se situe dans le module isolé derrière le bureau de la police.

Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant.

Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est dorénavant ouverte : (tout public)

BAELEN

Lundi de 14h10 à 16h30

Mardi de 11h30 à 15h30

Mercredi de 14h00 à 19h00

Jeudi de 13h30 à 15h30

Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00

Samedi de 9h30 à 13h30

FERMÉE du 8/7 au 3/8/2010

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)

- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux

Ses collections comptent **14.700 livres**.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous demandez. Je peux vous procurer les livres dont la bibliothèque ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques. Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez.

La bibliothèque possède les revues suivantes :

Astuces & Conseils Internet - Avantages Budget & Droits - Ça m'intéresse - Côté Santé Equilibre - Gael maison - Grande Idées Jardin - Ma Santé - Philosophie - Plus Magazine Pourquoi magazine - Psychologies - Reader's Digest - Saveurs - Science et Vie - Système D Test Achats - Top Santé.

Et pour les enfants

- Il était une fois l'homme + DVD
- Il était une fois la vie + DVD
- Serial Killers + DVD
- Les Contes racontés par Marlène Jobert + CD Audio
- Sciences et Vie junior

Au rayon nouveautés Bandes dessinées

- Les Blondes n°12
- Bob l'éponge (3 tomes)
- Foot 2 Rue n°14
- La Grande schtroumpfette
- Il était une fois en France
- Kenya (5 vol.)
- Sur les terres d'Horus n°8

Adultes

- Les Collines de la chance de N. ROBERTS
- L'Épouvantail de M. CONNELLY
- Hors d'atteinte de K. SLAUGHTER
- Les Montagnes de France (Guide voyages Michelin)
- L'Ombre de ton sourire de M-H. CLARK
- Plus fort que le doute de N. FRENCH
- Le Quai de Ouistreham de F. AUBENAS
- Rendez-vous chez Tiffany de J. PATTERSON
- Sois un homme, papa de J. BOISSARD
- Les Témoins de la mariée de D. VAN CAUWELAERT
- Terre des affranchis de L. LAZAR
- Une femme libre de D. STEEL
- Une neige de juillet de J-L FABRE

Jeunesse

Manga

- Naruto n°48
- One Piece n°53
- Yu Gi Oh n°15

Divers

- Ange n°1 de A. ROBILLARD
- Chasseur noir (3 vol.) de M. HONAKER
- Les Chevaliers d'Émeraude n°11 de A. ROBILLARD
- Emilie fait du camping de D. de PRESSENSE
- Je prépare mon anniversaire de C. FRADIER
- Mon ami Jim de K. CROWTHER
- Tom à la piscine de M-A. BAWIN
- Trois amies pour la vie de A. BRASHARES

Ludothèque : Jeux

- Dora l'exploratrice : les couleurs
- Dora l'exploratrice : les lettres
- Trivial poursuit
- Quiz
- Taboo
- Jeu des Petits chevaux
- Jeu de Mémo
- Jeux de dés
- Bataille navale
- Echelles et serpents
- Jeu de loto
- Trivial poursuit (Découverte de la France)
- Jeu de la roulette
- Chaturanga
- Twister
- Jeu de l'oie
- Jeu de dame
- Jeu de Poker
- Jeu de Tarot
- Miments ensemble
- Jeu de Backgammon
- Super Boggle





Photos d'hier et d'aujourd'hui

10. Le chemin de fer vicinal Dolhain-Membach, en 1910 et en 2010

Dans un article précédent (Infos communales Baelen-Membach n° 353, juillet-août 2009), nous avons déjà présenté ce chemin de fer qui reliait Dolhain à Eupen. Des documents photographiques - inédits - nous ont incités à en reparler de nouveau.

Rédigé en juillet 1887, un Mémoire descriptif de la ligne à construire nous renseigne sur divers points intéressants. Il y est fait état de la population que pourrait desservir ce vicinal et des entreprises qui trouveraient un avantage à recourir au rail :

Plusieurs établissements industriels importants se trouvent le long de la route de Dolhain à Eupen et le barrage de la Gileppe donne lieu à une circulation annuelle de plus de 30.000 voyageurs : les facilités d'accès augmenteront cette circulation. Le domaine public de Hertogenwald acquerra une plus-value considérable. Il existe aussi des carrières et des fours à chaux qui prendront un développement que ne leur permet pas leur isolement actuel. D'après des renseignements précis, le chemin de fer aura à transporter un minimum de 67.220 tonnes de marchandises pour les usines, manufactures, etc...

En 1887, les populations à desservir se répartissaient comme suit : Baelen : 2.013 habitants, Dolhain-Limbourg : 4.768 habitants, Goé : 626 habitants et Membach : 791 habitants, soit une population globale de 8.198 habitants auxquels il convient d'ajouter, insistait le Mémoire, 15.000 habitants pour Eupen, soit 23.198 clients-voyageurs.

Le 21 juillet 1891, le premier « Train-Tram » à vapeur fait son apparition sur la ligne vicinale Dolhain-Goé, construite avec le grand écartement (1,435m). En 1896, le tronçon Goé-Membach (frontière) est inauguré. Le gouvernement prussien accepte de prolonger la ligne (Oe-Bähnchen) vers Eupen-Bas, près de l'actuelle câblerie. La ligne Dolhain-Eupen, enfin construite, est exploitée sur sa longueur totale, soit 9 km 072.

Et de fait, elle a permis le transport des marchandises (bois, grès, laine...) vers le réseau des chemins de fers belges et au même écartement de voies, mais aussi le transport des passagers, principalement vers le site de la Gileppe. D'où le surnom « Train-Tram ».

La gare de Dolhain-vicinal et l'habitation du chef de gare sont encore visibles aujourd'hui, et elles font partie intégrante de la commune de Baelen. La ligne et la gare furent abandonnées définitivement le 16 mars 1963.

Les deux photos nous montrent une locomotive à son arrêt en gare de Goé-Béthane-Gileppe (où se trouvaient des remises, des ateliers, des voies de déchargement et une prise d'eau pour les locomotives) et l'autre entre Béthane et la limite de Membach.

Merci à Monsieur André Schynts de Honthem pour le prêt des photos des anciennes locomotives.

Sources : *Entre-Voies. Dolhain Limbourg*. Édition spéciale du Club ferroviaire de l'Est de la Belgique. Verviers, sans date.

André Hauglustaine et Camille Meessen



Locomotive à son arrêt en gare de Goé-Béthane-Gileppe où se trouvaient des remises, des ateliers, des voies de déchargement et une prise d'eau pour les locomotives.



Locomotive arrêtée entre Béthane et la limite de Membach.



Carte postale libellée : Membach
Environs de la Station.
Deux ponts sur la Vesdre ont été
construits pour permettre la liaison
ferroviaire Dolhain-Eupen. Quant à
celui de Membach, le Mémoire stipule
que les pieds de remblais longeant
la Vesdre près de Membach devront
être protégés par des revêtements en
pierres sèches que l'on distingue sur la
carte postale ancienne.



Hôtel-Restaurant du casino de Béthane
où le vicinal faisait halte. De nombreux
touristes ont emprunté ce moyen de
transport pour se rendre sur le site bien
proche du barrage de la Gileppe.

Ancienne gare de Goé-Béthane-Gileppe
et son aspect actuel enclavée au sein
de l'entreprise «Saphibois».





MONUMENT KUSY A BAELEN

Le copilote d'un B17, le sous-lieutenant Stanley A. Kusy s'est écrasé à Baelen le 30 juillet 1943.

Une formation de forteresses volantes, les fameux bombardiers Boeing B17 américains, se prépare à franchir la frontière du Reich, au retour d'une mission en Allemagne. Ce groupe d'une vingtaine d'appareils était parti pilonner une usine, à Kassel-Bettenhausen, où l'on fabriquait de petits avions d'observation, les Fieseler Storch. Mais la chasse et l'artillerie antiaérienne s'en mêlent.

Flying Jenny (c'est le surnom d'un des B17 de la 525^{ème} escadrille de bombardiers de la 8^{ème} Air Force américaine) essuie alors deux attaques au canon de 20 mm de la chasse allemande. Le quadrimoteur américain est durement touché. Il tombera à Herbesthal, près du cimetière, vers 8h15. Bilan humain, quatre tués et six survivants. Quand ceux-ci seront emmenés manu militari à la gendarmerie, quelques habitants du cru leur feront le signe du « V » victorieux. Ce qui vaudra des ennuis à ces intrépides habitants de la région des trois frontières.

Les corps des quatre membres de l'US Air Force seront d'abord enterrés à Baelen, puis transférés à Eupen. Après la guerre, l'un des quatre sera inhumé à Henri-Chapelle, tandis que les trois derniers seront rapatriés aux USA. Trois des quatre tués étaient tombés sur le territoire de Welkenraedt. Quant au second-lieutenant Stanley A. Kusy, qui était le copilote du bombardier lourd, il chuta à Néreth Baelen, non loin de la ferme de la famille Sartenaar. On pense qu'il était déjà mort quand les autres membres de l'équipage le poussèrent hors du quadrimoteur, alors en perdition. En tout cas, son parachute se mit en torche et le choc avec le sol fut terrible.

A sa mémoire, un monument fut érigé après la guerre, mais celui-ci se dégrada. C'est pour cela que Monsieur Enstipp ainsi que des bénévoles, aidés par la commune, propriétaire du terrain où se trouve le monument, ont érigé celui que nous connaissons maintenant.

La prochaine fois que vous passerez devant celui-ci lors de vos balades, vous saurez ce qui s'est déroulé à cet endroit et vous aurez une pensée pour tous ces hommes, venus d'un autre pays, morts pour notre libération.

Nous sommes toujours à la recherche d'informations sur ce fait historique. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en donner.

Marcel Enstipp : 0476/41.39.67

Eddy Poncelet : 0498/14.15.95

Comme chaque année, une cérémonie de commémoration se tiendra au monument Kusy le samedi 24 juillet 2010 à 16h. Invitation cordiale à tous.



Les moyens de faire diminuer sa poubelle

Autopsie d'une poubelle

Faire fondre ses poubelles sans grands efforts, c'est possible ! Deux clefs principales pour une poubelle allégée : tri et compostage. La preuve en images...

L'idée était de se procurer les sacs poubelles d'habitants de la commune, d'analyser leur contenu et de faire l'exercice de trier les déchets sortis des sacs. Récupérés le jeudi matin avant le passage du camion, les sacs de deux ménages consentants ont été ouverts et analysés. Deux ménages pêchés au hasard, reflets sans doute de la plupart d'entre nous.

Première expérience : les poubelles d'un ménage avec enfant



Avant le tri : un sac de 6kg200.



Après le tri : un sac de 2kg200

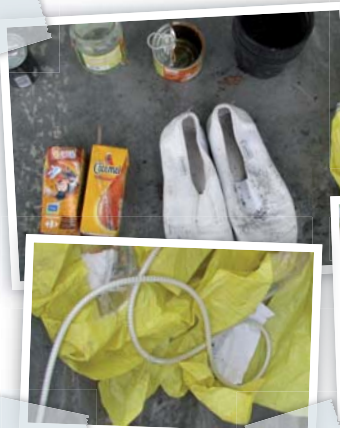
Dans ce sac: 1/3 d'ordures ménagères (in-triables, in-compostables), mais surtout 2/3 de déchets qui auraient pu prendre une autre direction: Direction le compost pour le terreau, les restes de repas, le pain, le chocolat et les essuie-tout

Direction le parc à container pour les canettes, pots en verre, berlin-gots, sandales, papier carton, bâche...

Bien trier et composter aurait pu faire diminuer de 2/3 le volume du sac de ce ménage.



La part d'ordures ménagères « incompressible ».



Des déchets qui n'avaient pas leur place dans le sac poubelle des ordures ménagères.

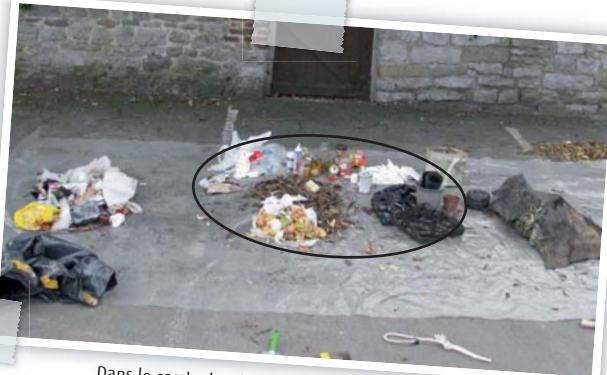


Deuxième expérience: les poubelles d'un ménage de deux adultes

Encore plus flagrant, ces deux sacs pesaient à eux deux 15kg600. Ils se sont réduit eux aussi à 2kg200 après qu'en aient été retirés les déchets triables (frigorite, verres, films étirables, pots de fleur...) et compostables (épluchures, feuilles, petits bois, essuie-tout...)



Deux sacs « d'ordures ménagères » ?



Dans le cercle, les déchets qui auraient pu connaître une autre destination que l'usine d'incinération !



Les « passés de tri », pesant à eux seuls plus de 13 kg.



Aujourd'hui, un habitant de la commune de Baelen produit en moyenne 133 kg de déchets par an. Nous venons de faire la démonstration que ce chiffre pourrait être bien inférieur, il suffit pour cela d'une bonne organisation de son tri (prévoir des bacs de tri chez soi) et de l'aménagement d'un compost dans son jardin.

Il faut savoir que dans un avenir à moyen terme, la commune, comme toutes les communes de la Région Wallonne, passera probablement au système de containers à puce; votre facture sera directement proportionnelle au poids des déchets que vous produirez.

Il faut savoir encore que le sort réservé à votre sac poubelle aujourd'hui et au contenu de votre conteneur à puces dans l'avenir, est l'incinération avec tous les coûts environnementaux et économiques qu'elle suppose.

Que vous souhaitiez alléger votre conscience ou votre portefeuille, un bon plan: triez et compostez!

Pour rappel, la commune finance l'opération « compost pour tous ».

Si vous souhaitez être initié ou être guidé pour améliorer votre pratique du compostage, vous pouvez faire appel aux guides composteurs qui se déplaceront chez vous pour vous prodiguer gratuitement conseils et suggestions.

Prendre contact avec la commune: 087/76.01.10.

Demander M^{me} Roemers.

Une action initiée dans le cadre de l'Opération de Développement Rural



La mise en route de Groupes de Travail ou l'ascension du mont « participation »

Exemple à suivre...

Tout est parti de la visite d'une petite commune exemplaire, Beckerich pour ne pas la nommer.

Son bourgmestre, Camille Gira, guide et commentateur, met en avant les projets réalisés et la dimension durable de ceux-ci : la chaufferie biomasse, la station de bio-méthanisation, le hall sportif et la crèche communale, modèles en matière d'éco-consommation d'énergie, etc, etc.

Des projets aussi ambitieux que durables, visant à concrétiser le défi que la commune s'est lancé : atteindre l'autonomie énergétique en 2013 !

Mais le principal n'est pas là, la matérialisation des projets est une chose, le courant qui les a portés en est une autre. Car ce qui fait la singularité de Beckerich, c'est bien davantage sa capacité à fédérer sa population, c'est l'ouverture des édiles communaux à la participation citoyenne, convaincus que celle-ci ne va en aucun cas confisquer leur pouvoir, mais plutôt concourir à démultiplier les projets communaux à forte valeur ajoutée, c'est-à-dire des projets nourris de la réflexion des citoyens, ajustés à leurs besoins, qui leur auront permis de s'informer, se former, s'impliquer et surtout de s'approprier ces projets.

Suite à une rencontre, des conclusions ont pu être tirées sur le mode de fonctionnement à mettre en place pour tenter de lancer une dynamique similaire dans la commune de Baelen.



Camille Gira, un convaincu de la participation citoyenne.

De la consultation à la co-construction des décisions

Fort de sa conviction partagée avec Beckerich de la richesse de la participation citoyenne et fort de son Programme de Développement Rural fraîchement approuvé, le Collège de Baelen a décidé de mettre en place 5 groupes de travail.

Les objectifs poursuivis :

- Concrétiser les projets des citoyens.
- Constituer un organe de réflexion et de recommandation auprès des élus.
- Favoriser l'implication des citoyens dans la dynamique.
- Ouvrir l'accès à l'information, au débat aux habitants et créer ainsi un sentiment d'identification à leur commune.
- « Profiter » des ressources humaines locales et démultiplier les possibilités de développement de la commune.
- Responsabiliser les habitants et faire en sorte que chacun apporte sa pierre à l'édifice collectif.



Les citoyens ont choisi 5 projets qui leur semblaient prioritaires.

Pas comme des cow-boys !

L'idée étant de donner toutes ses chances à la formule, le fonctionnement de ces groupes a été soigneusement réfléchi en Collège, et notamment leur encadrement :

- Désignation d'un animateur et d'un secrétaire pour chaque GT
- Organisation d'une formation à l'animation des réunions et à la gestion de projets, à destination des animateurs et secrétaires
- Désignation d'un référent à chaque GT : échevin, responsable en 1^{ère} ligne du GT.
- Attribution d'un budget de fonctionnement pour chaque GT et de jetons de présence pour les animateurs et secrétaires

Mais encore, le profil et les missions des personnes clefs (animateur, secrétaire, élu référent, Agent FRW) ont été rigoureusement brossés, de même qu'a été conçue une charte d'engagement à destination des futurs membres des GT.

Tous ces groupes seront évidemment suivis par la CLDR, l'animateur étant chargé d'y relayer les avancées.



Le groupe « Action Déchets » planche sur l'opération « Compost pour tous ».



Le groupe « Amélioration du bilinguisme » investit les solutions possibles pour faciliter l'acquisition des langues dans la commune.



Le groupe « Organisation d'une grande fête villageoise » a connu un beau succès avec la fête du Canard.

Quelques semaines au compteur...

Les groupes de travail se sont tous réunis une première fois avec pour objectif de se doter d'une lettre de mission en répondant à la question « le projet sera une réussite quand... ».

Les premiers « travaux » ont ensuite été mis au programme : « inventaire cartographié des promenades existantes » pour le GT « Aménagement de sentiers de promenade », « recherche de l'épreuve scolaire permettant l'accès aux écoles germanophones » pour le GT « Amélioration de l'apprentissage du bilinguisme », inventaire des questions à poser au commissaire de police pour le GT « Gestion des risques en matière de sécurité routière », etc, etc.

Les PV reçus par les élus sont traités en Collège via la rubrique « question/demandes » au Collège. Celui-ci insère ses réponses directement dans le PV et le ré-envoi d'acheminement aux membres, rendant la gestion du suivi extrêmement rapide.



Le groupe « Aménagement des sentiers de promenades » s'interroge sur la façon de faire connaître aux habitants les promenades déjà balisées.



Le groupe « Encadrement de la jeunesse » sonde les pistes possibles pour un local jeunes à Membach.



Le groupe « Gestion des risques en matière de sécurité routière » a à cœur de réfléchir aux meilleures pistes possibles pour sécuriser les déplacements dans la commune.

Une partie du groupe « Aménagement du centre de Baelen » à la découverte de centres de village bien aménagés, histoire d'en tirer de bons enseignements pour Baelen !



Le groupe « Développement Durable » à l'écoute d'une expérience innovante menée à Plombières en matière de biodiversité. L'idée : démultiplier dans les communes partenaires : Baelen et Lontzen.

Développement rural, développement durable, mais aussi...développement personnel !

Organe de réflexion et de recommandation, les Groupes de Travail permettent au Collège une économie d'investissement en temps, tant en terme de recherche d'infos, d'exemples, qu'en termes de réflexion et débats. Des propositions étudiées, fouillées et étayées leur parviennent, permettant non seulement des décisions éclairées, mais aussi leur appropriation par un plus grand nombre.

Quel meilleur moteur pour des habitants que la possibilité de se former, de s'enrichir, de comprendre les enjeux, de prendre un peu de hauteur pour ensuite formuler des propositions intelligentes ? Quel meilleur propulseur que le sentiment de s'émanciper du troupeau ?

Séduits par cette dynamique ?

N'hésitez pas à rejoindre l'un ou l'autre de ces groupes et à lui apporter votre soutien !

Contacts :

A-C Roemers à l'Administration communale : 087/76.01.10
ou A. Klein via email : a.klein@frw.be

Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
du 11 au 25/07 2010	Exposition à la Fondation P.P.J.Hodiamont	Mazarinen, 9			
24/07/2010	Cérémonie de commémoration au monument Kusy	Corbusch	16h		
27/07/2010	Excursion à Paradisio du Groupement des pensionnés de Baelen		Départ à 8h	Car et entrée : 37€	087/76.28.59 M-L.Radermecker 087/76.40.36 L.Corman
08/08/2010	Rallye équestre	Heggen (chemin N.Larondelle)			Royale Cavalerie St-Georges
14/08/2010	13e Jogging baelenois Mémorial J-M. Rombach		voir article		Club cycliste baelenois (0495/57.49.88) ou www.joggingbaelenois.be
22/08/2010	Dîner à frais partagés (Groupement des pensionnés de Baelen)		Départ après la messe	Car : 5€	087/76.28.59 M-L.Radermecker 087/76.40.36 L.Corman
28/08/2010	Fête au village de Membach	rue L.Moray	dès 16h		
09/09/2010	Excursion à Anvers de l'amicale des pensionnés de Membach	Départ à Membach salle St Jean	8h30	20€	0495/22.11.91 R-M.Passelecq
21/11/2010	Petit-déjeuner Oxfam				L.A.C.



Royale Cavalerie Saint-Georges

Cher(e)s Baelenois, Baelenoises,

Cette année, la Royale Cavalerie St-Georges organise son rallye équestre le dimanche 08 Août 2010 à Heggen, chemin Nicolas Larondelle, dans la prairie de Désiré Meyer.

Une promenade à travers les chemins de Baelen et des environs ainsi que des jeux d'habileté seront proposés aux cavaliers.

Alors, amis des chevaux et autres, retenez cette date et venez nous rejoindre afin de passer un moment agréable en buvant un bon petit verre. Il y aura bien sûr, comme chaque année, la possibilité de se restaurer.

En espérant vous voir très nombreux à ce rendez-vous, nous vous souhaitons déjà de bonnes vacances.

Le comité



Amicale des pensionnés de Baelen

Le mardi 27 juillet 2010 : Paradisio

Baelen, autoroute de Wallonie arrêt café, Mons et Paradisio. Visites et repas libres.
Retour par les voies rapides.
Départ : 8 h - Prix du car et de l'entrée : 37€

Le dimanche 22 août 2010 : Dîner frais partagés

Départ après la messe vers midi
Car : 5€

Renseignements et inscriptions :

Mme M-L. Radermecker : 087/76 28 59
Mr L. Corman : 087/76 40 36

Amicale des pensionnés de Membach

Jeudi 09 septembre : excursion à la découverte de la ville d'Anvers.

Départ à 8h30 à la salle St Jean
prix 20€/pers.

Renseignements et inscriptions :

R-M. Passelecq : 0495/22.11.91

Avis aux personnes
et organisateurs de



BALS en lieux clos ou de **MANIFESTATIONS** en plein air

Le règlement général de police
prévoit une série d'obligations à
respecter par les organisateurs de

REUNIONS PUBLIQUES
EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR
(bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be - Rubrique Vie administrative - Documents en ligne - Chargement de documents: «Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos», ainsi que «les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative» à respecter.

ENVIE D'ESCAPADE?

LE L.A.C. DE BAELEN-MEMBACH
VOUS PROPOSE UN CITY-TRIP A LILLE.

Nous y logerons 2 nuits, parcourrons la cote d'opale (pas-de-calais), visiterons la ville de bergues (bienvenue chez les ch'tis) et ferons une escale à Tournai au retour.

DATES: DU 30/10/2010 AU 1/11/2010

Pour plus d'informations tél:

Madame Jenny Roemers-Brandt

Tél. 087/76.47.88 ou 0474/59.31.64

Nathalie Thönnissen

Tél. 087/89.11.61 ou 0486/90.23.63

PLUS QUE QUELQUES PLACES DISPONIBLES

C'est la fête au village de Membach...

C'est avec grand plaisir que nous remettons le couvert en 2010 pour notre 12^{ème} édition, alors...

- envie de passer une soirée agréable avec vos amis et vos voisins en dégustant quelques délicieuses grillades accompagnées d'un bon vin ou encore de l'une ou l'autre cuvée spéciale...
- envie de vous laisser bercer quelque peu dans la douce ambiance d'un soir d'été en échangeant vos derniers souvenirs de vacances...
- envie de...

Alors venez tous à la grande fête du village
de Membach qui aura lieu
le samedi 28 août 2010 à partir de 16h.

Où ? derrière l'église, rue Léonard Moray (trafic routier détourné localement).
Château gonflable, jeux pour enfants et... pour adultes, musique, lampions, flonflons...

Invitation cordiale à toutes et à tous.



In Membach wird gefeiert...

Mit Freude bereiten wir Ihnen die Auflage 2010 vor, ja...

- wer möchte einen angenehmen Abend unter Freunden und Nachbarn verbringen und dabei einige Leckereien vom Grill kosten, begleitet von einem erlesenen Wein oder von einem Spezialbier...
- wer möchte an einem milden sommerlichen Abend seine letzten Urlaubserlebnisse austauschen oder gar unter fröhlichem Gesang das Tanzbein schwingen...
- wer möchte...

Der kommt zum großen Membacher
Dorffest, das stattfinden wird am
Samstag, den 28. August 2010 ab 16 Uhr.

Wo ? Hinter der Kirche, rue Léonard Moray (Autoverkehr wird umgeleitet).
Luftschloss, Spiele für Klein und... Gross, Musik und Tanz...

Herzliche Einladung an alle.

13^{ème} JOGGING BAELENOIS - MEMORIAL Jean-Marie ROMBACH Samedi 14 août 2010

> KIDS RUN

Départ : 1 km à 19h00 pour les enfants nés en 2002 et plus jeunes.
2 km à 19h15 pour les jeunes nés de 1996 à 2001.

Droit d'inscription : 1,50 €

Prix : Les 3 premier(e)s de chaque catégorie recevront une médaille.
Tous les participants recevront un sachet plein de surprises.

> JOGGING POPULAIRE - 8 km

Départ : 20h00

Parcours : La course, identique à l'année passée, emprunte de nombreux chemins campagnards, légèrement vallonnés.

Droit d'inscription : 4 € pour les pré-inscrits avant le 10 août 2010 par le formulaire ci-joint.

Le droit d'inscription sera à payer le jour de l'épreuve.

5 € le jour de l'épreuve, possibilité d'inscription jusqu'à 30 minutes avant le départ de la course.

Prix : Une boisson gratuite.

NOUVEAU 1 paire de chaussures Nike offerte par JoggingPlus pour la 1^{ère} dame et le 1^{er} homme les plus rapides sur le dernier km.

Un prix aux 3 premier(e)s de chaque catégorie.

Un prix aux 3 premières dames au classement général.

Un prix aux 3 premiers hommes au classement général.

Un prix au premier Baelenois et à la première Baelenoise.

Tirage au sort de plusieurs gros lots parmi tous les participants. Le premier prix est un écran plat offert par Kistemann.

Important : Le Time-Champion-Chip est d'application pour le chronométrage des 3 courses. Dès lors, tous les participants doivent être porteurs d'un chip. Une puce vous sera prêtée. La puce doit être attachée fermement à la chaussure. La puce doit absolument être rendue directement après la course. Il vous sera possible de vous inscrire par le Chrono code.

Départ et arrivée : Ecole communale, rue de la régence, 4837 Baelen

Vestiaires et douches : au Foyer Culturel de Baelen

Après la course : Grand Bal aux Lampions animé par un Disc Jockey.

Renseignements : Benoit Royen, route de Henri-Chapelle, 88 à 4821 Andrimont - Tel : 0495/57.49.88

Organisateur : CLUB CYCLISTE BAELENOIS

La Santé par le Sport

Cela devient un truisme, une banalité : il est indispensable d'avoir une activité physique régulière pour se maintenir en forme tant dans la tête que dans le corps : le jogging en est un exemple.

Le bulletin communal n° 347* rappelait les principes de base d'une activité physique rentable, comme la marche soutenue, le jogging, la natation et le vélo. Il y a évidemment beaucoup d'autres activités sportives, football, basket, handball, pour ne citer que les plus populaires... mais le but, s'il n'est pas le même, n'en est pas moins conciliable. Des conseils diététiques y étaient également rappelés.

Aujourd'hui, nous vous suggérons quelques conseils pour l'achat de vos chaussures de jogging. Le jogging est un sport qui ne coûte pas cher, il y a peu de dépenses. S'il doit y avoir une dépense, c'est assurément l'achat d'une paire de bonnes chaussures qui doit retenir toute votre attention. Le choix de la chaussure dépendra du nombre de fois où vous courrez la semaine, et de l'endroit où vous allez courir (bois, chemins, routes).

Vérifiez également comment vos chaussures s'usent : apportez les anciennes chaussures au magasin spécialisé. Un examen de la semelle précisera une usure à l'intérieur du pied (pronation) ou à l'extérieur du pied (supination) et permettra ainsi un choix en fonction de votre morphologie.

Il est préférable d'acheter sa paire de chaussures de jogging, l'après-midi, quand les pieds ont déjà un peu gonflé.

Essayez-les dans le magasin et n'hésitez pas à demander conseil. Une paire de chaussettes adaptées est également préférable.

Les chaussures devront être une pointure plus grande que vos chaussures habituelles, car les pieds gonflent pendant la course.

Votre poids comme la structure du pied jouent évidemment un rôle dans le choix de vos chaussures. Ne vous laissez pas guider par une marque mais plutôt par le confort que vous ressentirez.

Pourquoi le jogging ?

Le MET ou Metabolic Equivalent Task

Le MET-h est un indice permettant de quantifier l'activité physique. 1 MET correspond à la dépense énergétique d'1 heure en position assise sans activité.

Activité = Nombre de MET

marche = 3

marche active = 4

marche nordique = 4,5

jogging lent = 7

courir 10 km/h = 12

vélo = 7

sport raquette = 7

nage = 7

gym, ski = 6

yoga, stretching = 4

*infos communales n°347 (juillet août 2008)

J. Xhauslaire

Uitnodiging • Einladung • Invitation

Expositie • Gastkünstlerausstellung • Exposition
 ————— Fondation P.P.J. Hodiamont —————



Keramik vs. Malerei

Ashot Sedrakyan
 Eynatten, Belgien

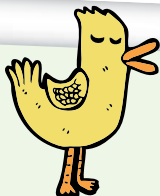


Ruth Zündorf
 Regensburg, Deutschland

Ruth Zündorf

Ashot Sedrakyan

————— Ausstellung: 11. bis 25. Juli 2010 —————



Fête du canard du 24 avril 2010

Le 24 avril 2010 a eu lieu à Baelen la première édition de la « fête du canard ».

Tout a débuté lorsque quelques habitants eurent l'idée de se regrouper et d'organiser au sein de la commune une grande fête qui permettrait aux villageois de se retrouver une fois de plus et de faire la fête.

Grâce à l'aide du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) et de la Canardière, ce projet devint une réalité.

Nous étions loin d'imaginer la journée que nous allions vivre ce 24 avril 2010 en réunissant petits et grands, gourmets et fêtards pour un moment de convivialité, de divertissement et de bonne humeur. Cent nonante repas furent servis et la soirée se termina aux petites heures.

A l'issue de cette fête, vous nous avez transmis des félicitations qui font plaisir, des critiques aussi qui nous permettront, nous l'espérons, de nous améliorer l'année prochaine.

Nous adressons nos remerciements aux commerçants, aux bénévoles, sponsors et surtout à vous Baelenois et Membachois qui avez fait de cet événement une réussite.

Nous vous donnons déjà rendez-vous les samedi 7 et dimanche 8 mai 2011 pour une nouvelle édition de la fête du canard avec quelques innovations au programme pour encore mieux vous accueillir.

Chantal Dodémont
 Présidente

Pour le comité
 Stéphanie Crutzen
 Secrétaire

Carine Vandenberg
 Trésorière

Réussite totale chez les «Chiensheureux» !

Le 9 mai dernier, le Centre d'instruction canine de Membach a, pour la première fois, organisé un test de comportement social (TCS).

Ce test, dont le règlement a été élaboré par l'Union Royale Cynologique Saint-Hubert, vise à apprécier le comportement du chien en société, tant vis-à-vis des humains que des autres chiens.

Les épreuves ont lieu en partie sur le terrain, et par ailleurs sur la voie publique dans la circulation normale.

Deux juges de la Société Royale Saint Hubert doivent évaluer la sociabilité des chiens dans diverses situations au cours desquelles l'animal ne peut manifester ni peur ni agressivité (contrôle de l'identification, marche en laisse, slalom dans un groupe de personnes en mouvement, encerclement par le groupe, rappel au milieu d'un groupe, comportement hors de la présence du maître; passage sur la voie publique: croisement d'un joggeur, d'un cycliste et de voitures.)

Certaines communes du pays rendent ce TCS obligatoire, et l'attestation de réussite y est une nécessité afin de pouvoir se promener avec son chien dans les lieux publics.

Il est de toute manière intéressant de passer ce test qui pourrait à l'avenir devenir une obligation au niveau national.

Les membres du club «Chiensheureux» qui ont passé ce TCS l'ont tous réussi !

En plus de l'accueil chaleureux qui leur a été réservé par l'équipe du club, les juges ont été favorablement impressionnés par l'atmosphère sereine de l'épreuve, exempte d'abolements intempestifs, et par l'attitude des maîtres qui, sans aucun cri ni énervement, communiquaient leurs ordres à leur chien.

Cela reflète bien la philosophie de l'ASBL «**Chiensheureux.be**» qui est un club de famille où l'on rencontre diverses races de chiens peu fréquentes dans les concours canins habituels et où les cours se déroulent dans une ambiance de calme et de bonne humeur qui n'exclut pas la rigueur dans l'enseignement et dans l'exécution des exercices.

Lorsqu'on connaît les grandes difficultés dans lesquelles se débattaient certains maîtres à leur arrivée au centre, on ne peut que leur dire de tout cœur **BRAVO ET FELICITATIONS !**



balades

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées

LA PLANCK - le 13 juin

GRUNHAUT - le 04 juillet

SURISTER-POLLEUR - le 01 août

LE NOIR FLOHAY - le 05 septembre

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 hrs ou 8 kms

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche
bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert :
0473/984498

Flas Gilberte et Louis : 087/763389

Pirard Jos : 087/569158



Les Zinzinconnus (anciennement Scène Ouverte) remercient tous ceux qui ont participé à notre balade contée du 8 mai !

Un tout grand merci à la boulangerie Grosdent de Membach pour les pièces en chocolat.

Nous espérons vous voir nombreux à notre prochaine édition.

En attendant, rendez-vous pour la Saint-Nicolas.

Nous recherchons d'ailleurs des comédiens motivés pour notre troupe. Si vous avez entre 7 et 77 ans, envie de faire du théâtre en vous amusant, alors venez nous rejoindre !

Contact : Marie-Christine François : 0494/21 17 70
leszinzinconnus@gmail.com



Séjours linguistiques



YFU Bruxelles-Wallonie, organisateur de séjours linguistiques et culturels, est à la recherche d'une trentaine de familles d'accueil pour des étudiants internationaux qui arriveront en Belgique dans le courant du mois d'août. Ils ont tous entre 15 et 18 ans et seront scolarisés. Leurs motivations sont de découvrir notre culture et de s'améliorer dans la langue française. En effet, ils connaissent un minimum le français en arrivant ici.

Pour les familles, accueillir un jeune c'est lui permettre de vivre cette expérience, l'aider à s'adapter à une culture nouvelle pour lui. Mais chaque famille en retirera également beaucoup. Cela permet à tous les membres d'élargir leurs horizons en découvrant une nouvelle culture, ce qui apporte plus de tolérance dans le cocon familial. En vivant cette expérience tous ensemble cela permet aussi de re-découvrir sa propre famille, de resserrer les liens familiaux.

Toutes les familles sont les bienvenues. Familles monoparentales, ménages sans enfants, familles nombreuses, ... Toutes trouveront un attrait à accueillir. De plus, l'étudiant n'a pas besoin d'une chambre attitrée. Il peut partager une chambre avec un enfant de la famille. Il est scolarisé et peut faire le trajet école-maison seul. Donc la présence des parents durant la journée n'est pas requise.

Les familles ne sont pas seules dans l'aventure. Des membres de YFU suivent l'étudiant et sa famille d'accueil tout au long du séjour. Ils sont joignables 24h/24 grâce à un numéro d'urgence, et ont des contacts réguliers avec l'étudiant, sa famille, l'école et son pays.

Si accueillir un étudiant international vous intéresse ou si vous désirez plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec l'asbl au 04/223.76.68 ou via l'email info@yfu-belgique.be. Ils possèdent déjà les dossiers des étudiants et pourront donc vous les présenter.

Xavier Ory
Responsable communication
YFU Bruxelles-Wallonie



SUIVEZ LE GUIDE, trieZ bien vos sacs bleus!

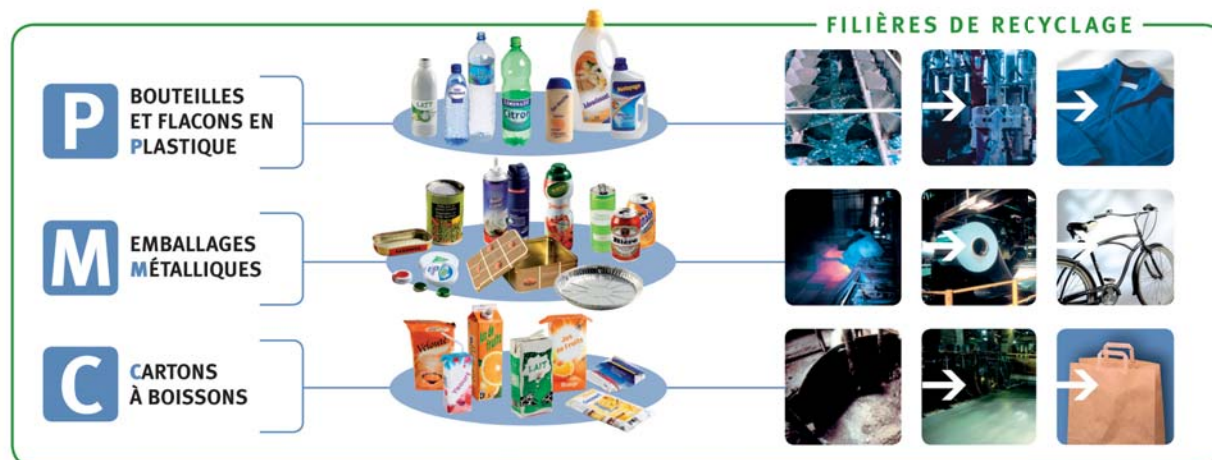
Vous êtes de plus en plus nombreux à bien trier vos déchets P.M.C. (Bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et cartons à Boissons) et nous vous en remercions vivement! Cependant, il subsiste dans certains sacs bleus des emballages qui ne doivent pas s'y trouver. La différence entre les « PMC » et ceux qui n'en sont pas est parfois subtile, pour cette raison, nous vous expliquons vraiment pourquoi certains emballages ne doivent pas être déposés dans les sacs bleus. Ne dit-on pas qu'un « trieur averti en vaut deux » ?

QUELS SONT LES EMBALLAGES NON ADMIS?

- Les sacs en plastique, les ravers et barquettes en plastique, les pots de yaourt, les gobelets, les tubes, ... sont constitués de types de plastiques tellement différents qu'il est improbable d'envisager leur recyclage. De plus, ils sont souvent fortement souillés par les produits qu'ils ont contenus, ce qui les exclut de la chaîne du recyclage. Ils doivent être déposés dans votre poubelle ménagère.
- Le papier aluminium n'est pas non plus le bienvenu, pourtant il s'agit d'aluminium mais il est tellement fin qu'il brûle au lieu de fondre. La matière est donc irrécupérable. Il doit être déposé dans votre poubelle ménagère.
- Les emballages qui ont contenu des substances toxiques et/ou corrosives comme les peintures, les pesticides, les solvants et les acides peuvent présenter un danger pour le personnel et les machines. Ils doivent être déposés au Recyparc.
- Enfin, il est important de ne pas glisser de seringues dans une bouteille en plastique! Elles sont particulièrement dangereuses pour les collecteurs et les trieurs, elles doivent être déposées au Recyparc. Et bien sûr, les perfusions ne sont pas non plus admises, elles doivent être déposées dans votre poubelle ménagère.



Donc, nous vous remercions de ne pas jeter tous ces emballages dans vos sacs bleus car ce ne sont **NI** des bouteilles, **NI** des flacons en plastique!



Intradel
www.intradel.be

FOST PLUS
www.fostplus.be

ENSEMBLE → TRIONS BIEN → RECYCLONS MIEUX

